



Association d'aide et d'accompagnement
des personnes âgées en EMS
et de leurs familles



apaf
info
décembre 2017



Le mot de la présidente

De par notre mission, nous sommes plongés dans des réalités humaines singulières, inattendues et bien réelles.

Souvent la phrase extraordinaire de Christian Bobin me met en éveil. Je le cite :

“ Quelle que soit la personne que tu rencontres, sache qu'elle a déjà plusieurs fois traversé l'enfer ”

Autrement dit, nous devons nous rappeler que tous les humains souffrent sans distinction.

Cette prise de conscience m'appelle à être dans une attitude relationnelle de bienveillance avec autrui quel que soit son milieu de vie. L'attention à la personne âgée dans les EMS demande de nous ajuster avec elle par une écoute attentionnée de ce qu'elle vit.

Le dialogue, l'attitude, le regard et même le silence, offrent un champ possible pour tisser un lien social vrai et durable.

Oui la bienveillance, une valeur d'aujourd'hui et de demain pour rester en lien avec les aînés, les familles, les proches aidants et le personnel des institutions.

La beauté d'un visage, d'un geste, d'un sourire offert par nos aînés nous restitue chaque fois la fraîcheur du matin du monde, un vœu pour 2018.


Marie-Rose Charvoz

Sommaire

Le mot de la présidente	1
L'apaf : 25 ans déjà	2
L'apaf aujourd'hui	4
Lumière sur....	6
Rubrique toujours bon à savoir!	9
Petit poème de Noël	11

L'apaf: 25 ans déjà

L'apaf a fêté en 2017 ses 25 ans. L'occasion est rêvée de revenir sur la création de notre association en compagnie de Lucienne Monnet, qui fut sa première présidente.

Comment l'apaf est-elle née ?

Cela s'est fait en plusieurs temps. Tout est parti de l'association des enfants de résidants que j'ai créé à l'EMS les Arénières. Ma maman y est entrée en 1990. Et vous savez comment c'est, on a toujours du chagrin de mettre un parent en EMS. Quand j'allais rendre visite à ma maman, je croisais des gens qui vivaient la même chose que moi, mais on ne se parlait pas. Je me suis dit que ça devait changer. J'ai approché la direction pour demander à mettre sur pied des activités, afin d'encourager les contacts entre les enfants, les proches, les familles des résidants.

Quelle a été la réaction de la direction ?

Le directeur de l'époque a tout de suite soutenu le projet. Tant mieux, sinon ça aurait été compliqué. Il a mis une salle à disposition et a été aidant. Une fois par mois, on pouvait ainsi venir partager un repas entre parents. Très vite, les résidants ont été invités. C'était très convivial et a changé l'ambiance de la maison. Les gens se saluaient, se parlaient dans les couloirs, cela donnait une vraie chaleur au lieu. Naturellement dans ces repas, les langues se déliaient, les résidants s'ouvriraient et faisaient état de leurs envies. Du coup, de manière informelle, on parlait des souhaits des résidants au directeur.

La direction a-t-elle été effrayée ?

Cela aurait pu arriver, mais non. Le directeur de l'époque était ouvert à cette démarche et il était intéressé à recueillir des idées d'améliorations, les souhaits, les envies des résidants. Il faut dire que l'écoute n'était pas développée comme aujourd'hui. On a eu l'idée de formaliser cela. J'ai donc pu mettre sur pied une permanence: une fois par mois, j'avais une pièce à disposition où je pouvais recevoir les résidants et discuter avec eux de l'amélioration de la prise en charge.

Cela s'est donc fait sans conflit ?

Oh, la personne qui n'aimait pas du tout, c'était ma maman (rire). Elle était jalouse. Elle me demandait pourquoi je venais et ne restais pas avec elle, pourquoi je parlais tellement avec les autres résidants. Elle voulait que je vienne pour elle et pas pour les autres! Du coup, j'essayais de me cacher d'elle quand j'allais tenir la permanence !

Comment est-on passé d'une expérience limitée aux Arénières à une association cantonale ?

Un jour, j'ai été approchée par Pro Senectute, qui avait entendu parler de cette permanence. De leur côté, ils organisaient des rencontres autour de l'amélioration de la prise en charge au sein des EMS. J'y suis allée et c'est là-bas que j'ai rencontré Heidi Huissoud et Odette Cugel. Elles aussi avaient un parent en EMS. Nous étions sensibles aux réalités du terrain. Le défaut de ces rencontres était qu'elles restaient théoriques. C'était un lieu d'échange d'expériences, de discussion, mais il n'y avait aucun suivi pour que les enseignements soient mis en pratique. Heidi, Odette et moi on s'est

donc dit qu'il fallait nous doter d'une structure. Notre mot d'ordre était d'être impliquées et appliquées. C'est donc comme cela qu'est née l'apaf.

Comment avez-vous commencé à agir?

En trouvant un nom, pour commencer. On s'est creusé la tête et puis on s'est décidé pour l'apaf, qui à l'époque, était l'acronyme d'Association pour les Personnes Agées et leurs Familles.

Puis nous avons approché le Secrétariat des directeurs d'EMS, qui était l'organisation mère des EMS. Nous les avons informés de la création de l'association et de ses buts: faire remonter des pistes d'améliorations via les familles et proches des résidants. On leur a demandé de nous donner les adresses de leurs résidants et des familles pour que l'on puisse les contacter. Inutile de préciser que notre demande n'a pas été très bien perçue (rires)! Du coup, nous avons approché chaque EMS, un à la fois. On était reçues par le directeur, dans un premier temps, ensuite nous visitions la maison. A la fin de la visite, on demandait à laisser des papillons d'informations. On voulait que les proches, quand ils visitaient l'EMS, puissent savoir qu'une organisation de ce type existait. On a visité tous les EMS du canton.

Quel a été l'accueil?

Auprès des EMS, cela dépendait. On était reçues avec plus ou moins d'enthousiasme, mais tous nous ont reçues. Auprès des familles, ça a fonctionné tout de suite, même si la connaissance de l'association était basée sur le bouche à oreille. On a eu du succès tout de suite. On a aussi été soutenues par des personnalités de renom, des médecins, des

gérontologues. On organisait des conférences où on remplissait des auditoires.

Quelle était le type de demandes de l'époque ?

C'étaient des réclamations que les résidants n'osaient pas faire car ils avaient peur de représailles. Du coup on approchait les directions à leur place, en gardant l'anonymat des résidants. L'anonymat dérangeait les directeurs, mais on répondait: « faites-le pour l'ensemble de la maison. Si ça dérange le résidant qui nous a contacté, ça dérange certainement d'autres personnes aussi! ». Dans l'ensemble, les demandes étaient bien reçues et prises en compte, même s'il fallait insister. On avait de plus en plus de gens qui nous appelaient et on sillonnait littéralement le canton. Je me déplaçais en scooter à l'époque et je peux vous garantir que j'en ai fait des kilomètres !

Et les relations avec le Département ?

A l'époque, c'était M. Guy-Olivier Segond le Conseiller d'Etat en charge des EMS. Notre première rencontre mérite d'être racontée. Nous avions été invitées avec Heidi (Huissoud): alors présidente de l'apaf aux Nations-Unies à l'occasion de la journée mondiale de la personne âgée. Nous avons croisé M. Segond par hasard dans les couloirs et avons entamé la discussion. Il avait visiblement entendu parler de nous parce qu'il nous a dit quelque chose comme « Ah, c'est vous les panthères grises?! ». On a discuté ensemble. A un moment on lui a dit qu'il nous fallait 10'000 francs pour l'association. Il n'a rien dit sur le moment, mais peu de temps après, nous avons obtenu ces 10'000 francs. Ça nous paraissait beaucoup à l'époque. Par

L'apaf: 25 ans déjà

la suite, il en a fallu beaucoup plus, car on a très vite eu besoin d'un local fixe pour recevoir les gens.

L'histoire était lancée...

Oui. Je pense qu'on répondait à un besoin. Et puis on avait trouvé naturellement la bonne approche: on était revendicatrices, on représentait en premier lieu les résidants et leurs proches, mais en amenant les critiques de manière constructives. Du coup, on était intégrées auprès des différents acteurs. On était sollicitées autant par les politiques, qu'auprès des écoles d'infirmières, des médecins, des gérontologues. On était même intégrées un temps auprès des conseils de fondations de certains EMS. On représentait les résidants des EMS. Aujourd'hui ce n'est plus le cas, mais c'était une autre époque. Quoi qu'il en soit, il ne fait pas de doute que l'apaf était utile et a toujours son utilité.

Lucienne Monnet
entretien Jean-Marc Rinaldi



L'apaf aujourd'hui

Petit texte de Jean-Paul Chatelain sur l'état actuel de l'association

On le sait. L'argent mène le monde.

Les personnes, les industries, les gouvernements, les associations, les fondations, les groupements et j'en passe, tous sont concernés. Parmi eux, il y a ceux qui en possèdent à n'en savoir que faire. Ceux-là, ont proscrit le mot «assez», sauf s'il est accolé à «jamais». Ceux qui en ont moins tournent plus ou moins bien. Ceux qui n'en ont pas en sont réduits à tendre les mains ou à vivre d'expédients.

A cause de cette course frénétique tout devient plus fragile, tout change, tout évolue vitesse grand «V», laissant sur place les nostalgiques.

Comme déjà évoqué dans le précédent apaf-Info, notre association se situe assez en bas de l'échelle bénéfique. Si elle va pouvoir tenir le coup jusqu'à fin 2017, que nous réserve 2018, si nous ne trouvons pas de nouveaux membres pour étoffer notre comité et un financement pour continuer à remplir notre belle et utile mission ?

Alors, plutôt que de me lancer dans un texte sur ce «quoi», lois, contexte économique ou social, etc. qui changent si vite, je me suis dit qu'il vaudrait mieux parler à bâtons rompus, de «qui» compose aujourd'hui notre petit comité.

Commençons, si vous le voulez bien, par les dames et notre doyenne, Rolande, qui tient

les comptes de l'apaf depuis fort longtemps. Une chevelure de neige encadre un visage net, intense au regard parfois sévère gris acier. La rigueur, la précision, la loyauté, la droiture font partie intégrante de son quotidien. De plus, elle se trouve membre de plusieurs associations et groupements s'occupant d'âgés où elle représente volontiers notre association. Elle témoigne d'une activité considérable en dehors de l'apaf, souvent directement avec des personnes âgées handicapées dans leur quotidien.

Passons maintenant à notre présidente Marie-Rose, véritable pilier de notre association. Beaucoup qui la connaissent, pensent que sans elle, l'apaf n'existerait tout simplement plus. C'est une grande femme énergique, entreprenante, ouverte, dévouée, généreuse, qui n'aime pas trop les compliments, mais qui les mérite amplement et la liste est loin d'être exhaustive. En dehors de tous ses contacts réguliers avec les autres associations, institutions, EMS, elle gère la majorité des situations dont l'apaf s'occupe avec une diligence aussi efficace que rare. Un véritable modèle. Pour sortir du dithyrambe pourtant mérité, reconnaissons qu'il lui arrive de se faire prendre par une trop grande émotivité qui parfois déborde. Mais, elle sait très bien revenir sur le bon chemin.

Reste Nicole. Nicole, notre secrétaire dont nous avons dû rompre le contrat vu l'état délabré de nos finances. Nicole qui va continuer à travailler pour l'apaf bénévolement, tout en étant moins astreinte à son programme d'avant. Nicole, un petit bout de femme, dévouée, loyale, qui connaît très bien les arcanes de l'association que ce soit au niveau des membres, des EMS, des contacts politiques, des particularités des gens du comité,

qui nous offre sa gentillesse, son dévouement, sa bonne volonté. Un bel exemple de générosité bénévole.

Au tour des hommes, maintenant. Jean-Marc notre nouveau vice-président, dernier arrivé dans l'association. Débarqué chez nous avec sa formation en sociologie et en management, sérieux, appliqué et rapidement impliqué dans l'apaf, il a fait un travail énorme de clarification en rendant notre association beaucoup plus lisible et au goût du jour pour chaque utilisateur éventuel. Jeune, il ne redoute pas d'aller au front et d'affirmer haut et fort notre position. Un battant généreux et compétent sur qui on peut compter, mais avec qui il faut aussi compter. Un homme dynamique, sympa, chaleureux qu'il fait bon côtoyer.

Reste enfin, le soussigné, Jean-Paul. Que dire de moi ? Travailleur social retraité, diplômé en supervision et en gérontologie, je tenais à garder un lien actif dans mon milieu d'élection : la relation. J'ai donc décidé de consacrer un peu de mon temps et de mes compétences à l'association qui me permet de rester en éveil sur ce monde du social en perpétuelle mutation. Mais je laisse volontiers à d'autres dire ce qu'ils peuvent penser de moi.

Voilà présenté notre petit comité assez disparate, mais uni pour honorer au mieux la mission de l'apaf en parfaits idéalistes.

Longue vie à l'apaf !

Jean-Paul Chatelain

Lumière sur...

...la journée intégrative de La Petite Boissière

Voici inaugurée une rubrique dont le but est de mettre en lumière les projets méritant d'être connus et reconnus.

Nous allons parler ici des initiatives heureuses, des projets mis en place au sein des EMS pour garantir un accueil et accompagnement de qualité, adapté aux besoins des résidants.

Premier projet de cette série: la journée intégrative de l'EMS La Petite Boissière (Résidence RPSA). Compte-rendu d'un entretien croisé avec Mme Alexiou, directrice, M. Dumuid, responsable de l'animation, M. Pacthod, responsable du service hôtelier, qui ont eu la gentillesse de nous recevoir et de donner de leur temps pour nous expliquer ce projet.

En quelques mots, en quoi consiste le projet?

Il s'agit de guider, par une présence constante sur l'ensemble de la journée, des résidants qui n'arrivent plus à organiser leur quotidien et manifestent des pertes de repères dans le temps et l'espace. Concrètement, de 11h30 à 20h, la même personne accompagne un groupe composé de quatre résidants pour toutes les activités de la journée: les animations, les déplacements, les temps creux, les repas, etc. Un espace a été aménagé comme un intérieur d'appartement privé qui sert de «pièce à vivre». Le groupe se retrouve dans cet espace – qui est ouvert – pour ses activités

spécifiques ou les temps creux. Mais le groupe n'est pas confiné dans cet espace, il continue à se joindre aux autres lieux et animations de l'EMS.

A quel besoin répond ce projet?

Pour les résidants, une idée forte du projet est de renverser la logique institutionnelle: c'est l'institution qui s'adapte au rythme du résidant plutôt que l'inverse. L'accompagnant sert de jonction entre le groupe de résidants et les rythmes institutionnels. Il écoute les besoins du groupe et des participants. Il adapte les horaires. Avoir un même interlocuteur et un lieu dédié est également un apport. Cela offre une stabilité bienvenue pour ces résidants qui ont besoin de sécurité et qui détestent particulièrement être pressés ou obligés. Au niveau institutionnel, ce projet représente une réponse possible aux difficultés d'organisation liées à la prise en charge des résidants qui manifestent des pertes de repères.

Quel est le public-cible du projet?

Ce projet s'adresse au résidant qui a besoin d'être guidé dans le quotidien institutionnel. Mais une idée forte du projet est la cohabitation. L'idée est de continuer à être un EMS généraliste et de trouver des manières de faire pour répondre à l'évolution de nos résidants. Par conséquent, ce projet a un impact sur les collaborateurs. Un axe du projet est l'interdisciplinarité. Chaque corps de métier intervient au sein de ce groupe. Chacun peut exprimer ensuite ses difficultés, questionnements. Cela permet des échanges très concrets, simultanés et en contexte qui soutiennent le développement d'autres modes de faire.

Quels sont les premiers résultats visibles ?

Le projet n'est en place que depuis octobre 2017, il est donc prématuré d'exposer « officiellement » des résultats. Une première évaluation formalisée est prévue en janvier 2018. Cela étant, si l'on parle de premières impressions, il y a de beaux progrès au niveau de la sociabilité. Les interactions au sein du groupe sont plus denses et nourries. Il y a plus de vie dans le groupe et cela stimule les résidants, car le projet leur offre cet espace d'existence. On remarque aussi que la posture de certains résidants se modifie. Il y a également une plus grande sérénité, notamment au moment du coucher – qui est une période traditionnellement délicate. Les aides-soignantes rapportent une plus grande aisance dans les étapes du coucher.

Y a-t-il des résultats que vous n'aviez pas anticipés ? D'heureuses surprises en quelque sorte...

On ne peut pas parler de surprise, car on pensait bien que le projet apporterait des bénéfices dans ces domaines, mais l'impact sur les collaborateurs est remarquable. On voit le regard qui change au niveau du collaborateur. Il y a l'échange de pratiques que l'on a déjà évoqué, mais le projet semble donner un sens nouveau au travail du collaborateur, ou en tout cas, à renouveler le sens de son travail.

On a aussi réalisé que ce « cocon » au centre de l'institution devient un point de repère pour d'autres résidants. Ils viennent faire un coucou au groupe et s'y intégrer. Ils viennent boire un café à 13h30, écouter un conte le soir. La cohabitation prend un tour nouveau.

Quels sont les besoins ?

Il s'agit de passer d'un accompagnement individualisé d'un résidant à celui d'un groupe. Pour ce faire, il faut revoir l'organisation de la journée, définir d'autres espaces de coor-

dination interdisciplinaire. Cependant, quand on travaille dans une structure qui – dans l'ensemble – fonctionne bien, on n'a pas trop envie de toucher à quoi que ce soit. On sait que tout changement va apporter du flou, mais il faut avoir l'envie et la motivation, la conviction qu'on va apporter une plus-value, alors les difficultés ne sont plus vécues comme des difficultés. Il faut vraiment éviter de se réfugier derrière la facilité du « on a fait ce qu'on avait à faire ». La remise en question, l'adaptation continue, est une nécessité morale de nos professions. Mais **non pas parce que tel ou tel courant de pensées évolue, mais parce que l'observation du comportement de nos résidants, de leurs besoins, l'information remontée par nos collaborateurs nous le suggère.**



On a parlé des heureuses surprises, abordons à présent les difficultés liées à ce projet, dans sa mise en place, dans sa réalisation ?

Les difficultés, elles sont inhérentes à tout processus de changement. Et ce projet en un : un essai de faire différemment. Il y a toujours de la résistance au changement. Pour les résidants, la crainte est que l'« on s'occupe toujours plus des gens malades et on ne s'occupe pas des autres ». Par rapport aux collaborateurs, il y a un besoin de rassurer et informer, car c'est

une remise en question de la manière de faire en vigueur. La question qui surgit très vite dans l'esprit d'un collaborateur impliqué est : « Est-ce qu'on a fait faux jusqu'à présent ? ». Quant à l'organisation institutionnelle, il y a un besoin de bilan constant et de réorganisation. Tout à fait concrètement, il s'est agi de mettre en place toute une organisation différente au sein du service d'animation puis au sein des services des soins, cuisine et de l'hôtelier. Ces trois services vont soutenir l'équipe d'animation pour l'aide des résidants lors du dîner. Ceci implique pour eux d'intervenir dans un troisième espace institutionnel ! Au niveau du soin par exemple, les soins doivent intervenir autant au restaurant qu'à l'étage. Au niveau du service hôtelier, il faut s'organiser pour qu'un collaborateur puisse servir à l'étage durant les heures de repas, etc. Ce sont des défis organisationnels qu'il faut résoudre.

Quels sont les rendez-vous futurs du projet ?

Il est prévu que le projet se déroule pendant deux ans. Il a débuté en octobre. En janvier nous aurons une première étape d'évaluation. Tous les corps de métier vont être intégrés progressivement, de manière officielle. On vient d'intégrer les aides-soignants. En janvier l'idée est d'intégrer aussi l'intendance et l'hôtellerie. Il s'agit d'être très clair vis-à-vis des collaborateurs, de leur dire qu'ils ont leur place dans ce projet. Cela ne peut être que bénéfique, car des compétences nouvelles se développent, qui seront également transférables. Si l'on pense à l'hôtellerie, ce qui est développé par le collaborateur qui participe à la journée intégrative, demeurera dans sa manière d'agir lors de l'accueil à la cafétéria ou au restaurant, auprès des autres résidants. Pareillement pour le week-end, lorsque la journée intégrative n'est pas en place. Mais il faut donner leur place à ces collaborateurs dans ce genre de projet. Dans la majorité des

cas, ils la prennent très volontiers. Et puis, en septembre 2018, il sera temps de se poser la question de la pérennité du projet.

Aimeriez-vous ajouter quelque chose ?

Ce que fait ressortir ce projet, c'est une étude pratique sur **le savoir accompagner**, propre des institutions comme la nôtre. Car cette mission – qui est présente dans tous les cahiers des charges – n'est jamais vraiment définie. Qu'est-ce que ça veut dire que savoir accompagner ? C'est cette compétence qui est en train de se définir, de se redéfinir, par la pratique, en interdisciplinarité et à l'écoute des résidants, au contact d'une population qui change. Ce projet s'inscrit vraiment **dans l'idée qu'il nous faut sans cesse adapter nos pratiques à l'évolution des résidants**, dans un schéma démographique en mutation.

Et puis une dernière chose, c'est la place des familles dans ce projet. Elle n'est pas directe, mais tout à coup c'est un espace plus accueillant, un équilibre entre la maison et l'institution. Un EMS ambitieux a ce « devoir » moral d'accompagner ce lien entre le résidant et la famille. On ne peut pas accompagner le résidant sans accompagner ses enfants, ses proches. Il ne s'agit pas de choisir à la place du résidant, à la place de l'enfant ou du proche qui est là, mais partager l'expérience que l'institution, et donc les collaborateurs, développe, qui est le fruit de l'accompagnement de centaines de situations.

entretien Jean-Marc Rinaldi



Rubrique toujours bon à savoir !

Le contrat d'accueil en EMS

L'entrée en EMS d'une personne incapable de discernement est réglementée par le Code Civil suisse. La loi oblige l'institution à respecter certaines procédures et assurer le futur résidant de certains droits. Passage en revue, non exhaustif.

Contrat d'assistance

Lorsque l'entrée en EMS est volontaire, un contrat d'assistance doit être conclu avec le futur résidant incapable de discernement ou son représentant légal. Ce contrat défini par écrit les prestations à charge de l'institution ainsi que leur coût. Si le représentant agit en tant que curateur, il doit demander l'autorisation de l'autorité de protection (le Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant à Genève) pour conclure le contrat.

Prise en compte des souhaits du résidant

Les vœux du résidant doivent, dans la mesure du possible, être pris en compte au moment de déterminer les prestations à fournir. Si des souhaits avaient été formulés de manière anticipée, avant que l'incapacité de discernement ne surviennent, il convient de les prendre en considération. De la même manière, le représentant peut également émettre des souhaits de prise en charge, dès lors que ceux-ci tiennent compte des intérêts ou de la volonté présumée du résidant. Il en va ainsi par exemple de l'aménagement de la chambre,

des soins corporels ou de l'accompagnement en fin de vie.

Protection de la personnalité

L'EMS est également tenu de protéger le résidant contre toute atteinte à sa personnalité. L'institution doit prendre des mesures concrètes pour assurer la protection des différents aspects de la personnalité de l'intéressé. Elle doit notamment veiller au bien-être quotidien du résidant, en tenant compte des besoins spéciaux de celui-ci. L'EMS doit également faire tout ce qui est en son pouvoir pour atténuer sa solitude et soulager toute forme de souffrance physique ou psychique.

Assurer des contacts avec l'extérieur

L'EMS doit garantir qu'une personne de l'extérieur pourra venir en aide au résidant s'il devait se trouver dans une situation difficile au sein de l'institution. Cela implique que l'EMS a le devoir de favoriser les contacts du résidant avec des personnes de l'extérieur.

Ce devoir ne concerne pas seulement les rapports du résidant avec son représentant, mais aussi avec toute personne entretenant des relations affectives (familles, amis, proches) ou professionnelles (assistant social, thérapeute, conseiller spirituel, etc.). L'EMS ne doit pas simplement tolérer ou accepter ce genre de relations, il doit les encourager et les faciliter.

L'institution doit, au contraire, rester vigilante et peut limiter les contacts en cas d'atteinte

aux intérêts du résidant incapable de discernement (visite en lien avec du prosélytisme, de la représentation commerciale, mais également cas de soupçons d'abus portant sur l'entourage direct).

Les contacts doivent être directs et suffisamment réguliers avec au moins une personne en particulier pour que cette personne puisse se faire une bonne idée de la manière dont le résidant est pris en charge au sein de l'EMS.

Si l'EMS constate qu'un résidant ne dispose d'aucune relation extérieure, ou de relation ne satisfaisant pas les exigences énumérées ci-dessus, il doit en aviser l'autorité de protection.

Libre choix du médecin

Le résidant est garanti du libre choix de son médecin traitant. L'EMS ne peut imposer son médecin répondant au résidant. Seuls de justes motifs explicites et discutés peuvent amener l'EMS à refuser la désignation d'un médecin extérieur à la structure (éloignement géographique, impossibilité d'agir en cas d'urgence). Par contre, rien n'oblige un médecin à suivre son patient une fois que celui-ci est entré en EMS.



Pour en savoir plus :

Michaela Vaerini
Guide pratique du droit de protection
de l'adulte et de l'enfant
Stämpfli Editions, Berne 2015.

Petit poème de Noël : la vieille dame grincheuse



“

Que vois-tu, toi qui me soignes, que vois-tu ?
Quand tu me regardes, que penses-tu ?
Une vieille femme grincheuse, un peu folle,
le regard perdu, qui bave quand elle mange et
ne répond jamais
quand tu dis d'une voix forte « essayez » et qui
semble ne prêter aucune attention à ce qu'elle fait...
Qui docile ou non, te laisse faire à ta guise,
le bain et les repas pour occuper la longue journée.

C'est ça que tu penses, c'est ça que tu vois ?
Alors ouvre les yeux, ce n'est pas moi.
Je vais te dire qui je suis, assise là, tranquille,
me déplaçant à ton ordre, mangeant quand tu veux...
je suis la dernière des dix, avec un père, une mère;
des frères, des soeurs qui s'aiment entre eux...
Une jeune fille de seize ans, des ailes aux pieds,
révant que bientôt elle rencontrera un fiancé...

Déjà vingt ans, mon cœur bondit de joie
au souvenir des voeux que j'ai fait ce jour-là.
J'ai vingt-cinq ans maintenant et un enfant à moi,
qui a besoin de moi, pour lui construire une maison...

Une femme de trente ans, mon enfant grandit vite ;
nous sommes liés l'un à l'autre par des liens qui
dureront...
Quarante ans, bientôt il ne sera plus là,
mais mon homme est à mes cotés et veille sur moi.
Cinquante ans, à nouveau jouent autour de moi des
bébés.
Nous revoilà avec des enfants, moi et mon bien-aimé.
Voici les jours noirs, mon mari meurt.

Je regarde vers le futur en frémissant de peur
car mes enfants sont très occupés pour élever les
leurs
et je pense aux années et à l'amour que j'ai connus.

Je suis vieille maintenant et la vie est cruelle et
elle s'amuse à faire passer la vieille pour folle.
Mon corps s'en va.
Grâce et forme m'abandonnent.
Et il y a une pierre là où jadis il y avait un cœur.
Mais dans cette vieille carcasse, la jeune fille
demeure.

Le vieux cœur se gonfle sans relâche.
Je me souviens des joies et des peines.
Et à nouveau je revis ma vie et j'aime...
Je repense aux années trop courtes et trop vite
passées
et accepte cette réalité implacable.

Alors, ouvre les yeux, toi qui me regarde et qui me
soigne.
Ce n'est pas la vieille femme grincheuse que tu vois...
Regarde mieux et tu verras...”

Anonymous





L'apaf vous souhaite
d'excellentes fêtes de fin
d'année et vous donne
rendez-vous en 2018!



**Association d'aide et d'accompagnement
des personnes âgées en EMS
et de leurs familles**

**Rue des Gares 12
1201 Genève
Tél. 022 310 82 82
info@apaf.ch | www.apaf.ch**